



Association Stop Knauf Illange
Guy Vignard 31 rue Anatole France
57970 Yutz

Monsieur le Préfet de Moselle
Préfecture
57000 Metz

LRAR

Yutz, le 15 juillet 2019

Objet : exécution de l'arrêté N° 273 du 21-12-2018

Knauf Insulation Illange

Monsieur le Préfet,

L'arrêté préfectoral en objet stipule :

- art. 9-2-4 : remise par le pétitionnaire de son programme de surveillance des sols (6 mois après la date de l'arrêté, donc au plus tard le 21 juin 2019)

Nous vous serions obligés de nous indiquer si cette disposition a été honorée par le pétitionnaire et, dans l'affirmative, de bien vouloir nous communiquer ce programme de surveillance ainsi que l'avis afférent des services préfectoraux compétents. En complément, nous souhaitons savoir si, dans le cadre de ce programme, un état des sols a été effectué postérieurement à celui qui fut réalisé lors de la constitution de l'étude d'impact (2017) et recevoir copie de cet état des sols.

- art 9-2-5-1 : remise par le pétitionnaire de sa proposition de programme de surveillance des effets sur l'environnement Phase 1 (3 mois avant la mise en service des installations).

Nous avons pu constater vendredi 12 juillet 2019 que des essais ont débuté sur le site, des fumées étant éjectées de la cheminée aval de l'usine. Nous en déduisons que la mise en service est probablement assez proche et sollicitons de même la communication de ce programme de surveillance de l'environnement ainsi que de l'avis de vos services. Le pétitionnaire ayant annoncé la mise en place dans les communes voisines du site de production de points de mesure des retombées des divers composants émis par ses installations, nous souhaitons également connaître l'implantation précise de ces stations de mesure.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations.

Stop Knauf Illange
Guy Vignard (*Président*)